

## Conseil Municipal du 18 mars 2025

Le dix-huit mars deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Roncherolles- sur- le-Vivier, sous la présidence de Madame Sylvaine SANTO, Maire.

Étaient présents : Gilbert DECOODT, Monique PILLUT-BOISSIERE, Eléonore FAWOUBO, Christine LE NAOUR, Alexandra AZZOPARDI, Robert LAFITE, Stéphanie BRUN, Vincent DECORDE, Gilles HATREL, Jean-Michel MAZIER, Maxime TROMPIER

Étaient excusés : Eva GIGAN a donné pouvoir à Stéphanie BRUN, Hervé GOUBERT a donné pouvoir à Christine LE NAOUR, Lucie BLANCHARD a donné pouvoir à Robert LAFITE

Secrétaire de séance : Alexandra AZZOPARDI

### **A - Approbation du compte-rendu de la séance du 4 février 2025**

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, le compte-rendu de la séance du 4 février 2025.

### **B- Communications diverses :**

Madame le Maire propose d'ajouter une délibération :

- *Subventions aux associations*

Prise de parole de Madame le Maire :

« Les premières délibérations de notre conseil sont celles concernant les documents budgétaires que nous avons abordé en Commission plénière des finances. Je tiens à remercier l'ensemble des élus pour la qualité des échanges lors de cette commission.

Le budget primitif présenté au vote ce soir en est issu. Il tient compte des difficultés liées au contexte actuel qui impose aux communes encore plus d'efforts que les années passées face aux dépenses de fonctionnement qui ne cessent d'augmenter, sans obtenir en face d'augmentation des dotations de l'État.

Pour la partie investissements, chacun d'eux a été retenu en fonction des subventions pouvant être obtenues du Département, de l'État, ou encore des fonds de concours de la Métropole Rouen Normandie.

L'ensemble du document est savamment construit par Maryline LECLERC, Secrétaire Générale des Services.

« Maryline, nous vous remercions pour l'élaboration de ce budget qui, nous le savons tous ici, est particulièrement contraint pour 2025. »

Comme chaque année, que ce soit en fonctionnement ou en investissements, les dépenses prévues seront analysées avant d'être dépensées, tout en étant soucieux de maintenir les services nécessaires et attendus par les habitants. Et là encore je remercie Maryline d'y veiller sans relâche, mais également de savoir communiquer cette veille aux agents communaux qui, eux aussi empreints de l'intérêt général, y sont très attentifs. Je compte sur vous pour le leur dire. »

### **C - Délibérations**

Rapport à la délibération n°1 - Gilbert DECOODT :

***Approbation du compte administratif de l'exercice 2024- budget ville***

Concernant l'approbation du compte administratif 2024 dressé par Sylvaine SANTO, ordonnateur,

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Gilbert DECOODT, Conseiller Municipal, doyen de l'Assemblée, Sylvaine SANTO ayant quitté la salle des délibérations.

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif 2023 dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion 2024 de Monsieur le Receveur municipal.

Considérant que Sylvaine SANTO, ordonnateur a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2024, les finances de la Commune en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées, procédant au règlement définitif du budget 2024, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

Libellés	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficits	Recettes ou Excédents
Opérations de l'exercice	674 715.93 €	706 918.03 €	1 031 632.51 €	1 032 918.03 €
Résultat de clôture		32 129.98 €		1 285.52 €
Excédent ou déficit reporté	114 476.13 €			252 505.49 €
Excédent ou déficit cumulé	82 346.15 €			253 791.01 €
Restes à réaliser	63 592.94 €	70 000.00 €		
Report RAR		6 407.06 €		
<b>Résultat définitif cumulé</b>	<b>- 75 939.09 €</b>			<b>253 791.01 €</b>

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes et les crédits annulés.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

**Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0**

### **Rapport à la délibération n°2 - Sylvaine SANTO**

#### ***Approbation des comptes de gestion de l'exercice 2024- Budget Ville***

Concernant l'approbation du compte de gestion 2024 de la ville présentée par Monsieur Guérin, Receveur Municipal

**Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Sylvaine SANTO, Maire :**

Après s'être fait présenter le budget primitif de la ville relatif à l'exercice 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion 2024 dressé par Monsieur le Receveur municipal accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états des actifs, les états des passifs, les états des restes à recouvrer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la ville relatif à l'exercice 2024.

Après s'être assuré que Monsieur le Receveur Municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit

de passer dans ses écritures.

Considérant que le compte de gestion 2024 est bien établi.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire.

Statuant sur l'exécution du budget de la ville relatif à l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion de la ville dressé, pour l'exercice 2024 par Monsieur le Receveur Municipal, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

### Rapport à la délibération n°3 - Sylvaine SANTO

#### *Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 - budget ville*

Concernant l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Sylvaine SANTO, Maire,

Après avoir examiné le compte administratif 2024, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent cumulé de fonctionnement de 253 791.01 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement 2024 comme suit :

#### **1- FONCTIONNEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>1 031 632.51 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>1 032 918.03 €</b>
Résultat Fct :	
<b>Excédent</b>	<b>1 285.52 €</b>

<b>Excédent reporté</b>	<b>252 505.49 €</b>
-------------------------	---------------------

<b>Excédent Cumulé</b>	<b>253 791.01 €</b>
------------------------	---------------------

#### **2- INVESTISSEMENT :**

<b>DEPENSES</b>	<b>674 715.93 €</b>
<b>RECETTES</b>	<b>706 845.91 €</b>
Résultat Inv. :	
<b>Excédent</b>	<b>32 129.98 €</b>

<b>Déficit reporté</b>	<b>-114 476.13 €</b>
------------------------	----------------------

<b>Déficit Cumulé</b>	<b>- 82 346.15 €</b>
-----------------------	----------------------

<b>REPORT +/- RAR</b>	<b>6 407.06 €</b>
-----------------------	-------------------

<b>Déficit Total</b>	<b>- 75 939.09 €</b>
----------------------	----------------------

Affectation année n+1

Besoin de financement

RESULTAT DE CLOTURE  
AFFECTATION INVESTISSMT  
(1068)

I -75 939.09 €

Déficit REPORTE INV (001)  
AU BP 2025

Dépenses invest.

I -82 346.15 €

Excédent REPORTE FONC (002)  
AU BP 2025

Recettes fonct.

F 177 851.92 €

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

**Rapport à la délibération n°4 - Sylvaine SANTO**

***Budget primitif 2025 - Commune***

Madame le Maire présente les grandes lignes du Budget primitif 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-1 à L.2343-2 ;

Considérant que le budget doit être voté en équilibre réel avant le 30 avril de l'exercice auquel il s'applique ;

Vu l'avis favorable de la Commission des finances plénière en date du 4 février 2025 ;

Madame le Maire propose d'adopter le budget primitif 2025 de la Ville comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement :	369 241.55 €	369 241.55 €
Fonctionnement :	1 189 304.34 €	1 189 304.34 €
<b>Total :</b>	<b>1 558 545.89 €</b>	<b>1 558 545.89 €</b>

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, vote de la façon suivante :

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

**Rapport à la délibération n°5 - Monique PILLUT-BOISSIERE**

***Demande FACIL Culture - Achat logiciel pour la bibliothèque***

Madame PILLUT-BOISSIERE rappelle aux membres du Conseil Municipal que la commune dispose de fonds d'aide de la Métropole Rouen Normandie.

Dans le cadre du Fonds d'Aide aux Communes pour l'Investissement Local - Culture, il est possible de demander une subvention pour l'achat d'un logiciel de gestion à la bibliothèque.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'autoriser Madame la Maire à demander cette subvention pour l'achat d'un logiciel de gestion à la bibliothèque d'un montant de 2902.00 € HT
- D'autoriser Madame le Maire à signer toutes pièces afférentes à cette demande

POSTES DE RECETTES	SUBVENTIONS SOLLICITEES	%
METROPOLE ROUEN NORMANDIE	1 451.00 €	50 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 451.00 €</b>	<b>50%</b>
<b>Autofinancement communal</b>	<b>1 451.00 €</b>	<b>50 %</b>

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

## Rapport à la délibération n°6 - Sylvaine SANTO

### *Subventions aux associations*

Sylvaine SANTO présente le bilan des associations au Conseil municipal, elle rappelle le mode de calcul des subventions aux associations pour l'année 2025.

Associations	Bilan	Nbr licenciés	Nbr jeunes	Frais encadrement	Subv. Forfaitaire	Subv. Jeunes	Subv. Encadrement	Coût photocopies	Subv. totale
ASRV Badminton	x	-	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
ASRV Football	x	0	0	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		0,00 €
ASRV Gymnastique	x	62	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	9,66 €	290,34 €
ASRV Tennis	x	24	5	7 485,74 €	300,00 €	195,00 €	1 122,86 €		1 617,86 €
Jog Nature	x	43	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	8,75 €	291,25 €
Réveil Roncherollais section théâtre et cirque	x	44	26	7 439,89 €	300,00 €	338,00 €	1 115,98 €	11,75 €	1 742,23 €
CFA	x		0	0,00 €	380,00 €	0,00 €	0,00 €	2,86 €	377,14 €
Moutontond	x	55	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €	3,41 €	296,59 €
Roncherolles Rando	x	44	0	0,00 €	300,00 €	0,00 €	0,00 €		300,00 €
		272	31	14 925,63 €	2 180,00 €	533,00 €	2 238,84 €	36,43 €	4 915,41 €

Subvention forfaitaire de 300.00 € sauf pour le CFA, 380 €, qui ne perçoit pas d'adhésion  
Participation de 15% du coût salarial (salaires et charges) des encadrants pour les enfants

- Participation de 13.00 € par jeunes de moins de 18 ans au 01/09/N
- Photocopies : 0.05 € pour noir et blanc A4 (x2 pour A3), 0.11 € pour couleur A4 (x2 pour A3)

Sylvaine SANTO rappelle que l'ASRV Football a été mise en sommeil, la subvention ne sera donc pas versée.  
L'ASRV Badminton a renoncé, à nouveau pour cette année, au versement de la subvention communale. Le Conseil municipal remercie les membres du bureau de l'association.

**Pour : 15      Contre : 0      Abstention : 0**

Interventions des conseillers municipaux :

Robert LAFITE informe que des 53 boucles de randonnées pédestres, le chemin Ronches Robec est particulièrement apprécié car sur le site de la métropole, il occupe les places suivantes dans le téléchargement :

- 4<sup>e</sup> en 2022 avec 1678 consultations
- 1<sup>e</sup> en 2023 avec 8216 consultations
- 1<sup>e</sup> en 2024 avec 3941 consultations
- 1<sup>e</sup> sur les deux premiers mois de 2025

Dates à retenir :

Mercredi 19 mars : 14h au verger partagé, intervention sur les composteurs  
18h en mairie, réunion des élus de la Commission Friche Bimare

Jeudi 20 mars : 12h en mairie, réunion avec le Comité des Fêtes et de l'Animation et Les Ronches pour les prévisions des animations

Vendredi 21 mars : 9h/12h au 108 (Métropole Rouen Normandie), Assemblée des Communes pour le SCoT-AEC et PLUi  
19h aux Ronches, Concert

Samedi 22 mars : 10h/12h sous La Halle, atelier semis organisé par la Commission Environnement en collaboration avec la Bibliothèque municipale L'hirondelle  
14h/15h à La Pépinière, initiation au rugby organisée par les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire  
20h30 à l'Eglise, chorale la Castanée de Catenay organisée par le Comité des Fêtes et de l'Animation, et la mairie

Dimanche 23 mars : à partir de 9h sur la place et à La Pépinière, Trail de la Ronce organisé par l'association Jog'Nature

Lundi 24 mars : visio bilan repas commun 6 mars avec les 22 communes participantes

Mercredi 26 mars : 14h au verger partagé, intervention sur les composteurs  
18h30 à La Clé des champs à Préaux, réunion pour l'animation « *Mai à vélo* »

Jeudi 27 mars : participation au webinaire organisé par la DDTM Aquitaine pour la présentation de l'autoévaluation de l'éco quartier (étape 4 du label),  
18h30 à la Grange, avec la participation de la planification urbaine de la Métropole Rouen Normandie, réunion de présentation du RLPi (Règlement Local de la Publicité intercommunal) à destination des professionnels installés sur la commune.

Vendredi 28 mars : 17h30 à l'école élémentaire, Conseil d'école

Samedi 29 mars : 10h/11h30 à La Grange, rencontre élus - groupe habitat participatif  
19h aux Ronches, Concert

Lundi 31 mars : 17h puis 18h, Bureau puis Conseil de la Métropole Rouen Normandie

Vendredi 4 avril : 19h aux Ronches, Concert

Samedi 5 avril : 16h30 en mairie, noces de mariage

Samedi 19 avril : 19h aux Ronches, Concert

Mardi 22 avril : 18h30 en mairie, réunion de préparation Festiv'Halle

Mercredi 23 avril : 13h30 en mairie, réunion Conseil Municipal des Jeunes

Samedi 26 avril : atelier cuisine organisé par les représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire

Dimanche 27 avril : à La Pépinière, Foire à tout organisée par le Comité des Fêtes et de l'Animation

Mardi 29 avril : réunion Scot au sujet des OAP

Samedi 3 mai : week end de distribution du n°126 du journal municipal *Les Ronches*  
19h aux Ronches, Concert

Mercredi 7 mai : 14h/17h près du parc aux Arondes, stand LOVELO location longue durée organisé par la Métropole Rouen Normandie

Samedi 10 mai : 14h/17h, 3è édition de l'animation « Mai à Vélo » organisée avec la commune de Préaux

Mardi 13 mai : 17h30 en mairie, réunion du Comité de rédaction du journal municipal *Les Ronches*

Jeudi 15 mai : 18h30 en mairie, réunion de la Commission d'Appel d'Offres pour le marché restauration scolaire et périscolaire

Vendredi 16 mai : 20h30 à La Pépinière, concert de jazz par Hugues Tabar Nouval Trio organisé par la mairie dans le cadre de la 2è édition du festival *IN Jazz Festival*

Samedi 17 mai : 14h/16h, animation du Conseil Municipal des Jeunes « Les petits Roncherollais ont un super talent »

Mardi 1<sup>er</sup> avril : 18h en mairie, Conseil municipal

Mardi 20 mai : 19h en mairie, Conseil municipal

Mardi 10 juin : 19h en mairie, Conseil municipal

**Pour rappel :**

Mardi 3 juin 18h : inauguration de la cour des écoles suite aux travaux de végétalisation et d'aménagements réalisés

Vendredi 6 juin 18h30/22h : accueil du festival Rush

Samedi 14 juin 10h/1h : foot kermesse des écoles et Festiv'Halle au centre bourg

Samedi 21 juin 11h : inauguration du verger partagé suivie d'un pique-nique

Samedi 21 juin : fête de la musique au centre bourg

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.